



SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA CEDEAO

Addis-Abéba, 9 Février 2020

COMMUNIQUE

1. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est réunie en session extraordinaire le 9 février 2020 à Addis-Abéba, en Ethiopie, sous la présidence de **S.E.M Issoufou Mahamadou**, Président de la République du Niger et Président en exercice de la Conférence.
2. Etaient présents à cette session, les Chefs d'Etat et de Gouvernement suivants ou leurs Représentants dûment mandatés :
 - **S.E.M. Roch Marc Christian Kabore**, Président du Faso ;
 - **S.E.M. Jorge Carlos Fonseca**, Président de Cabo Verde ;
 - **S.E.M. Alassane Ouattara**, Président de la République de Côte d'Ivoire ;
 - **S.E.M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo**, Président de la République du Ghana ;
 - **S.E.M. Alpha Condé**, Président de la République de Guinée ;
 - **S.E.M. Muhammadu Buhari**, Président de la République Fédérale du Nigeria ;
 - **S.E.M. Macky Sall**, Président de la République du Sénégal ;
 - **S.E.M. Julius Maada Bio**, Président de la République de Sierra Leone ;
 - **S.E.Mme Isatou Touray**, Vice-Présidente de la République de Gambie ;
 - **S.E.M. Aristides Gomes**, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau ;

- **M. Aurelien Agbenonci**, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration africaine de la République du Bénin;
 - **M. Tiébilé Dramé**, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République du Mali ;
 - Prof. **Robert Dussey**, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur, de la République Togolaise.
3. A également participé au Sommet, S.E.M. **Jean-Claude Kassi Brou**, Président de la Commission de la CEDEAO.
 4. La réunion a démarré avec le discours d'ouverture de S.E.M. **Issoufou Mahamadou**, Président de la République du Niger, Président en exercice de la CEDEAO qui a souhaité la bienvenue à ses pairs.

Sur la situation politique en Guinée Bissau

5. La Conférence a pris acte du rapport présenté par le Président de la Commission de la CEDEAO sur la situation politique en Guinée Bissau depuis l'élection présidentielle du 29 décembre 2019.
6. La Conférence a noté les conclusions de la mission du Comité Ministériel du 30 janvier 2020.
7. La Conférence s'est félicitée de l'organisation pacifique des scrutins du premier tour de l'élection présidentielle en Guinée-Bissau, le 24 novembre 2019 et du deuxième tour le 29 décembre 2019, dans des conditions jugées justes et transparentes par la mission électorale de la CEDEAO et par l'ensemble des missions internationales qui les ont observés.
8. La Conférence tient à féliciter le Peuple Bissau-Guinéen pour sa participation active à ces consultations qui viennent ainsi clôturer le cycle électoral établi par les Autorités Bissau-Guinéennes, après les élections législatives du 10 mars 2019.
9. La Conférence salue le professionnalisme dont ont fait montre les forces de l'ECOMIB pour la sécurisation des élections, tout en encourageant les Forces de Défense et de Sécurité de Guinée Bissau à continuer d'observer une attitude de neutralité dans cette crise politique.

js

10. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont noté que, suite à la proclamation des résultats par la Commission Nationale des Elections (CNE), des recours ont été introduits auprès de la Cour Suprême qui, après les avoir examinés, a demandé à la Commission Nationale des Elections de les traiter par une procédure de vérification de la consolidation nationale des données issues des Commissions Régionales, sous l'égide de la CEDEAO.
11. La Conférence a pris acte du fait que ces diligences ont été accomplies et ont confirmé les résultats communiqués le 17 janvier 2020 par la Commission Nationale des Elections, qui a transmis son Rapport à la Cour Suprême.
12. La Conférence s'est félicitée de la mise en œuvre desdites recommandations par la Commission Nationale des Élections et invite la Cour Suprême, organe juridictionnel compétent en matière de contentieux électoral, à jouer pleinement son rôle en conformité avec les dispositions constitutionnelles et le code électoral de la Guinée-Bissau et à finaliser ses travaux d'ici le 15 février 2020 afin de permettre la normalisation politique et institutionnelle en Guinée-Bissau.
13. La Conférence invite la Commission Nationale des Elections et la Cour Suprême à coopérer de manière constructive afin de sauvegarder l'intégrité du processus électoral, condition et gage de la paix et de la stabilité du pays.
14. La Conférence réitère son engagement à continuer à accompagner les Autorités et le peuple bissau-guinéen dans leurs efforts visant à consolider la démocratie et à promouvoir la paix et la stabilité indispensable à la mise en œuvre des priorités de développement socio-économique et la prospérité de la Guinée-Bissau.

Au titre de la Monnaie Unique

15. La conférence a été informée par S.E.M **Alassane Ouattara**, Président de la République de Côte d'Ivoire, Président de la Conférence des Chefs d'Etat de l'UEMOA, sur la réforme du Franc CFA.
16. Cette réforme est une étape pour parvenir à la mise en place de l'ECO telle que prévue par la Feuille de Route adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEDEAO.



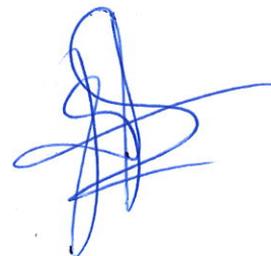
17. La Conférence a exprimé sa satisfaction sur ces importantes évolutions engagées par l'UEMOA ainsi que les éclairages apportées par le Président de la Conférence des Chefs d'Etat de l'UEMOA sur cette question.

Au titre de la fermeture des frontières entre le Nigéria et le Bénin et entre le Nigéria et le Niger

18. La Conférence a été informée sur la situation concernant la fermeture des frontières entre le Nigéria et le Bénin et entre le Nigéria et le Niger depuis le 20 août 2019.
19. La Conférence a marqué sa grande préoccupation par rapport à la persistance de cette fermeture qui continue d'affecter le commerce régional.
20. La Conférence a été informée sur l'état d'avancement des travaux engagés au niveau du Comité tripartite (Bénin, Niger, Nigéria) et de la prochaine réunion du Groupe des six (6) pays¹ prévue à Ouagadougou le 15 février 2020, sous la présidence de S.E.M. **Roch Marc Christian Kaboré**, Président du Faso, Champion de la Libre Circulation.
21. La Conférence encourage les différentes parties à œuvrer afin de normaliser rapidement cette situation dans l'intérêt de toutes les parties et de la CEDEAO.

FAIT A ADDIS-ABEBA LE 9 FEVRIER 2020

LA CONFERENCE



¹ Comité tripartite + Ghana, Côte d'Ivoire, Togo